

## Communiqué de presse

### **Projet éolien « Sur Grati » : l'acceptation de la population de Vallorbe relance la poursuite de la lutte sur le plan juridique. La fracture sociale à Vallorbe est confirmée.**

**Suite au référendum lancé contre le projet éolien « Sur Grati », la population de Vallorbe vient de se prononcer en faveur du projet. On est donc loin du plébiscite.**

**Mais la lutte continue sur le plan juridique : premier projet éolien approuvé par l'Etat de Vaud, « Sur Grati » est attaqué par de nombreux recours déposés par des ONG, plusieurs sociétés de Swisscom, des privés ainsi que Paysage-Libre Vaud. Les procédures, suspendues le temps du référendum avec l'accord des parties, reprennent donc de plus belle. Au sein de la population, la fracture sociale n'est pas prête d'être guérie.**

« Sur Grati » est le premier projet éolien vaudois dont les oppositions levées par les législatifs communaux ont été approuvées par l'Etat de Vaud.

Après une campagne très disputée, les citoyens appelés aux urnes dimanche 5 juin 2016 se sont finalement prononcés en faveur du projet avec une majorité de 57.5 %. Il faut relever le déséquilibre considérable des moyens de campagne à disposition, entre les promoteurs disposant de professionnels et de budgets de communication conséquents et les opposants, se battant avec leur seule bonne volonté et à leurs propres frais.

Suspendues d'un commun accord pendant la campagne de votation, les procédures liées aux nombreux recours déposés auprès de la Cour de droit administratif du Tribunal Cantonal vont maintenant reprendre. Rappelons que les recourants sont diverses ONG, des privés et Swisscom pour des raisons techniques. Pour sa part, Paysage-Libre Vaud a déposé un recours commun avec Helvetia Nostra et la FP (Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage). Les tribunaux devront examiner la légalité du projet, sur le plan notamment de ses différents impacts et de la pesée des intérêts. La réalisation du projet reste donc incertaine.

Quoi qu'il en soit, le mal est fait : la fracture sociale engendrée par ce projet est regrettable. Le projet « Sur Grati » divise les Vallorbiens depuis au moins deux ans. Rappelons que ce phénomène n'est pas propre à Vallorbe : il apparaît pratiquement chaque fois que des projets éoliens sont planifiés et réalisés près de lieux d'habitations. Elle s'est déjà concrétisée douloureusement en Suisse, notamment à Ste-Croix ou à St-Brais (JU).

Pour tout renseignement, le soussigné se tient à votre disposition.

Bottens, le 5 juin 2016

#### **Paysage-Libre Vaud**

Jean-Marc Blanc, Secrétaire général